
Cahier de catéchisme

Numéro d'inventaire : 2015.8.5833

Auteur(s) : Julie Meridant

Type de document : travail d'élève

Éditeur : A. Herment, successeur de J. Garnier (Paris)

Imprimeur : Charaire et Cie

Période de création : 4e quart 19e siècle

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Alphonse Demarle

Matériaux et technique(s) : papier | encre noire

Description : Cahier à couverture en papier épais vert. Reliure cousue. Papier vergé à réglure de simple lignage à marge rose. Vergeures horizontales et pontuseaux verticaux. Filigrane centré en haut des feuilles, composé, en haut, d'une couronne murale surmontant une couronne, au-dessus d'un écu en amande, supporté par deux chiens de type lévrier. En-dessous, bannière vide de devise. Plat du dessus : chromolithographie de la collection J. Garnier "Les enfants célèbres" intitulée "La fille de Cazotte". Encadrement d'une frise végétale. Plat du dessous : texte explicatif signé Paul Laurencin encadré d'une frise végétale.

Mesures : hauteur : 22,5 cm ; largeur : 17,4 cm

Notes : Le contenu repose sur des questions de catéchisme rédigées auxquelles correspondent des réponses plus ou moins développées par l'auteur.

Mots-clés : Instruction religieuse (y compris les 'écoles du dimanche')

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 36 p.

couv. ill. en coul. : Représentation de la scène d'entrée dans la salle de tribunal de l'écrivain Jacques Cazotte, poussé par un révolutionnaire, et sauvé par sa fille s'interposant face à un révolutionnaire à l'épée défouraillée et ensanglantée. En arrière-plan, foule révolutionnaire agitée aux poings levés.

Cahier de *Carthage*. Appartenant à *Julia Allardat*

LES ENFANTS CÉLÈBRES



LA FILLE DE CAZOTTE

COLLECTION J. GARNIER

Déposé

ÉLISABETH CAZOTTE (1779-1794).

Jacques Cazotte, un ancien écrivain qui avait publié quelques ouvrages d'imagination presque oubliés aujourd'hui, vivait avec sa fille dans une profonde retraite, à Pierry, village près d'Épernay, en Champagne.

On était alors en 1793, en pleine Révolution, et bien qu'il se tint éloigné de tout mouvement politique, Jacques Cazotte, dénoncé, fut un jour arrêté et conduit à Paris. On l'enferma avec sa fille Elisabeth, âgée d'une quinzaine d'années, dans la prison de l'Abbaye. Là, une même cellule réunit le père et la fille, celle-ci continuant auprès du vieillard les soins qu'elle était habituée à lui donner dans leur paisible retraite de Pierry.

Comme ses compagnons de captivité, Jacques Cazotte comparut devant le tribunal révolutionnaire que présidait un homme féroce, le trop célèbre Maillard, chef d'une bande d'égorgeurs. Comme eux il fut interroge, écouté, entendu et... envoyé à la Force. Les infortunés croyaient qu'il s'agissait de leur transfèrement dans la prison de ce nom; mais, ils étaient condamnés d'avance : à peine avaient-ils passé le seuil de la salle dans laquelle siégeait le tribunal, qu'ils tombaient sous les coups de hache, de sabre ou de pistolet de meurtriers apostés dans la cour par Maillard et ses acolytes. Elisabeth, debout à côté de son père, mais non comprise dans l'ordre d'arrestation, avait expliqué ce qu'était la vie du vieillard, sa vie à elle, leur vie commune, et elle croyait Cazotte rendu à la liberté quand, au moment où elle remerciait les juges et se retirait, elle entrevit l'horrible drame qui se déroulait dans la cour de l'Abbaye.

Epouvantée, elle se précipite vers son père, arrive à temps pour arrêter les bras des assassins. Elle entoure le vieillard de ses bras, elle le couvre de son corps en s'écriant : « Vous n'aurez sa vie qu'avec la mienne. »

Surpris à l'aspect de cette belle jeune fille, si courageuse, qui s'expose à la mort, qui, en termes émus, demande la grâce de son père, les égorgeurs hésitent, ils s'arrêtent. La populace a vu, elle aussi, ce qui vient de se passer; elle est ivre de vin, échauffée par l'horrible odeur du sang, et, cependant, elle est comme subjuguée par ce spectacle de l'amour filial. Quelques femmes du peuple, plus sensibles, peut-être plus courageuses que les autres, crient : Grâce! grâce!... et la foule entraînée répète : Grâce, grâce pour le père et la fille. Enfin quelques hommes résolus s'emparent de Jacques Cazotte et de sa fille, les séparent des bourreaux et les rendent à la liberté.

Malheureusement, Elisabeth Cazotte n'eut pas la joie de conserver longtemps ce père qu'elle avait en quelque sorte reconquis. Arrêté de nouveau, Jacques Cazotte fut, cette fois, séparée de sa fille. Celle-ci, d'abord enfermée dans une autre prison, fut, quelques semaines après, rendue à la liberté et recueillie par une famille amie. Longtemps on put lui cacher le triste sort de son père, mort sur l'échafaud, mais un moment arriva où il fut impossible de retenir plus longtemps la triste vérité. Elle ne put supporter son malheur, tomba dans un môme désespoir et, six mois après la révélation de la fatale nouvelle, elle s'éteignait de langueur.

P. LAURENCIN.

Leçon De Cathédisme.

- Existez-vous ? Oui
- En êtes-vous bien sûr ? Oui
- Que faudrait-il répondre à celui ou à celle qui nierait son existence ? Qu'il n'a pas le sens commun.
- Existe-t-il quelque chose en dehors de vous ?
Oui.
- Comment le savez-vous ? Par mes cinq sens qui me permettent de voir d'entendre de toucher une foule de chose.
- Cela a-t-il pas beaucoup de choses qui existent et que vous ne pouvez pas voir ni connaître par vous-même ? Qui
- Êtes-vous sûr Paris ? Non
- Comment savez-vous que cette ville existe ?
- Par le témoignage des autres.
- Tant-il toujours croire ce que les autres nous disent avoir vu ou entendu ?
Non
- Pourquoi ?
Parce qu'ils peuvent se tromper et nous tromper.